

# Séminaire Eau & Environnement



Jeudi  
**10 octobre**  
**2024**  
14h

Salle 311

École Nationale du Génie de  
l'Eau et de l'Environnement  
de Strasbourg

1 cour des cigarières  
CS 61039  
67070 Strasbourg

*Accès*  
Tram C, E, F – Arrêt Gallia



*Contact*  
F. Destandau  
francois.destandau@engees.unistra.fr

## *Comment saisir les profondeurs des océans? Les diplomates multilatéraux aux prises avec les incertitudes scientifiques*

**Natalia FROZEL-BARROS**

**(LIPHA, Paris)**

En réglementant l'extraction minière des fonds marins dans les années 1970, les diplomates onusiens ont légiféré sur des activités non-encore existantes et dont ils ignoraient plusieurs aspects : l'état des connaissances scientifiques sur ces abysses de plus de 5.000 mètres de profondeur était rudimentaire faute, par exemple, de l'existence de sonars plus précis et de submersibles pouvant supporter pendant une longue durée les fortes pressions océaniques.

Pour autant, ces diplomates se sont saisis de la question, ont établi des plafonds de production, des règles de paiement de royalties, etc., en réglementant les fonds marins comme étant le patrimoine commun de l'humanité. Un régime juridique hautement détaillé voit ainsi le jour, malgré l'incertitude qui l'entoure.

Cette communication explore ce problème : faute de causalité directe entre connaissances scientifiques sur les océans et problème public, comment les diplomates ont-ils construit l'extraction minière des fonds marins en tant que problème public international ?